



site internet
guengat

AGENDA

Du 4 au 19 janvier
Enquête publique :
Chemin de Kerveguen
Bras

Samedi 7 janvier
Voeux de la
municipalité à 11h au
restaurant scolaire

Vendredi 20 janvier
Réunion du Conseil
Municipal

Dimanche 22 janvier
A.G. Club de l'Amitié

Bienvenue à tous dans l'année 2017 :
Osons ensemble de beaux projets pour notre planète,
N'ayons pas peur de l'avenir et de l'actualité,
Ne laissons aucune place à la morosité,
Et entonnons l'hymne de la joie avec sérénité.

Avançons main dans la main,
Ne laissant personne sur le bord du chemin,
Nouons de plus en plus de liens,
Encourageons le dialogue entre nous Guengatais,
Et construisons ensemble notre commune.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

BLOAVEZH MAT HA YEC'HED MAT D'AN HOLL

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

L'équipe municipale présentera ses voeux à la population
le **samedi 7 janvier 2017** à 11h au restaurant scolaire.
Tous les Guengatais y sont conviés.

CLUB DE L'AMITIE ASSEMBLEE GENERALE

Le Club de l'Amitié de Guengat tiendra
son Assemblée Générale le **dimanche**
22 janvier 2017 au restaurant scolaire.

Le renouvellement des adhésions se fera
à partir de 11h30 et un repas sera servi
aux adhérents à compter de 12h.

L'inscription obligatoire au repas devra
parvenir **avant le 16 janvier**, ainsi que
les candidatures pour devenir membre du
Conseil d'Administration.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE (QBO)

Au **1^{er} janvier 2017**, Quimper Communauté, la
Communauté de communes du Pays Glazik et la
commune de Quéménéven ne formeront qu'**une**
seule communauté d'agglomération de
14 communes soit près de 100 000 habitants.

Le nom de cette nouvelle
agglomération :
Quimper Bretagne
Occidentale –
Kemper Breizh Izel.



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

MAIRIE

Tél : 02.98.91.06.16 Fax : 02.98.91.07.57 **courriel** : mairie-guengat@wanadoo.fr **site internet** www.guengat.fr

Heures d'ouverture *lundi-vendredi* 8h30-12h 13h30-17h *samedi* 9h-12h

ETAT CIVIL

Naissance

23 novembre : Nolan BLOUET,
12 Chemin de Kerveguen Bihan



Décès

21 novembre : Jean MAZO, Kerval
26 novembre : Anne Marie COSMAO,
Ty Hoant
11 décembre : Jean Noël MILLINER,
allée des Chataîgners

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en **décembre 2000** et **janvier 2001** sont invités à se présenter en Mairie après leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser.

L'attestation de recensement est obligatoire pour tout examen scolaire.

ENQUETE PUBLIQUE : CHEMIN DE KERVEGUEN BRAS

Par arrêté en date du 14 décembre 2016, le Maire a lancé une enquête publique pour transférer dans le domaine privé de la commune une portion du Chemin Rural de Kerveguen Bras, actuellement dans le domaine public en vue de céder celui-ci dans un second temps aux riverains.

L'enquête publique aura lieu du **4 au 19 janvier 2017**, le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouvertures de la mairie.

A cet effet, Monsieur Roger GUILLAMET a été nommé commissaire-enquêteur et tiendra des permanences en mairie afin de recevoir le public :

- **samedi 14 janvier de 9h à 12h**
- **jeudi 19 janvier de 14h à 17h**

Durant l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur en Mairie. L'avis au public et le dossier seront consultables sur le site internet de la Mairie durant l'enquête à l'adresse suivante : www.guengat.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la Mairie durant 1 an.

INFLUENZA AVIAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE



Devant la recrudescence des cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe, les détenteurs de **volailles** ou **autres oiseaux** destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent mettre en place les mesures suivantes (arrêté ministériel du 16 novembre 2016) :

- **confiner les volailles** ou mettre en place des **filets de protection** sur votre basse-cour
- exercer une **surveillance** quotidienne de vos animaux.

Si une mortalité anormale est constatée, conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant, les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) au 02 98 64 36 36.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2016

Quimper Bretagne Occidentale (QBO) : Election des conseillers communautaires de Guengat

Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté d'agglomération "Quimper Bretagne Occidentale", sera créée, issue de la fusion de Quimper Communauté, de la communauté de communes du Pays Glazik et de la commune de Quéménéven. Le nombre de conseillers communautaires de la commune de Guengat passe de 3 à 1. Après vote, M. Jean-Yves STANQUIC est élu représentant titulaire et Mme Catherine TANGUY LE BERRE, suppléante.

Modification du tableau des indemnités de fonctions des élus :

Au 1^{er} janvier 2017, M. Jean-Yves STANQUIC ne percevra plus d'indemnité au niveau de l'intercommunalité. L'enveloppe attribuée aux élus sera composée comme suit à compter du 1^{er} janvier 2017 : Maire + 5 adjoints + 2 conseillers délégués contre en 2014 : Maire + 4 adjoints + 2 conseillers délégués. L'enveloppe financière globale reste la même.

Modification des statuts de Quimper Communauté : ajout d'une compétence optionnelle "aide sociale" concernant la gestion du CLIC

Le CM approuve la modification des statuts de Quimper Communauté par l'ajout de la compétence "aide sociale" pour la gestion du Centre Local et d'Information et de Coordination (CLIC) intercommunal en matière de gérontologie.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation

Gilles FOUQUET, adjoint aux finances, rend compte au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire au 2nd semestre 2016 dans le cadre de la délégation de signature au Maire.

Décisions modificatives budgétaires

Gilles FOUQUET, adjoint aux finances, rend compte au Conseil Municipal des changements d'écritures au budget afin de permettre de régler certaines dépenses, non prises en compte au BP en mars 2016.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

A partir du 15 janvier 2017, les autorisations de sortie du territoire redeviennent **obligatoires** pour les mineurs quittant le territoire français sans leurs parents.

Pour l'obtenir, le parent devra remplir un formulaire Cerfa téléchargeable sur Internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>), le compléter, l'imprimer et le signer directement. Le mineur voyagera, ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.



LIGNE SNCF QUIMPER-BREST



Depuis le 11 décembre, la ligne Brest/Quimper est fermée pour une durée de **12 mois** entre Quimper et Landerneau pour réaliser un chantier de modernisation de grande envergure.

En amont de ces travaux, une **campagne d'élagage** est menée sur certaines zones de la ligne entre décembre 2016 et février 2017 afin de dégager la plateforme ferroviaire et permettre le bon déroulement du chantier. Ces travaux réalisés de jour, à partir de la voie ferrée, génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins.

Consciente des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension. La commune est concernée pour les secteurs du Loscoat et Ty Planche.

Informations : www.sncf-reseau.fr/bretagne
Contact par courriel : travaux-brest-quimper@reseau.sncf.fr



FOOTBALL

Dimanche 15 janvier :
15h00 : Poullan/Guengat

Dimanche 22 janvier :
15h00 : Plouhinec B/Guengat

Dimanche 5 février :
15h00 : Beuzec/Guengat

GUENGAT RANDO



Lundi 26 décembre : Repos

Lundi 2 janvier :
Circuit à Guengat de 7 et 10 kms

Lundi 9 janvier :
Circuit à Guengat de 7 kms suivi de la galette des rois

Lundi 16 janvier :
Circuit à Pluguffan de 7 et 10,5 kms

Lundi 23 janvier :
Circuit à Pouldreuzic de 7 et 11 kms

Lundi 30 janvier :
Circuit de Penhars à Quimper de 7 et 11 kms

Départ : parking du terrain de football tous les lundis à 14h pour covoiturage.

Contact et renseignements auprès de Denis LE CAM au 06 72 82 72 30 ou au 06 70 15 74 20.

ACTIVITES A L'ESPACE JEUNES

Pendant les vacances d'automne, les jeunes se sont retrouvés à l'espace jeunes de Guengat pour se détendre et s'amuser entre copains mais aussi profiter des activités mises en place...

C'est donc autour d'un tournoi sur console, d'une partie de bubble de foot, d'une soirée film et de bien d'autres activités que les ados ont pu s'épanouir et décompresser !



Un **tournoi de foot intercommunal** où une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans ont partagé un moment autour d'une passion commune. Sous forme de petits matchs, les ados se sont affrontés.

Le but de ce type de manifestation est de leur permettre de créer des liens entre eux. Pour les animateurs, il est possible de les responsabiliser, notamment au travers de l'arbitrage. Les valeurs de respect et de tolérance sont ainsi mises en avant.

HORAIRES D'OUVERTURE



L'Espace Jeune de Guengat est ouvert le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 17h à 19h près de la salle Ti an Holl, à côté de la mairie. Chaque vendredi, une soirée intercommunale est organisée sur une thématique proposée par les ados.

- **vendredi 13 janvier :** soirée "jeux vidéos" de 19h à 21h
- **vendredi 20 janvier :** soirée cinéma à Quimper
- **vendredi 27 janvier :** soirée jeu "Loup garou" de 19h à 21h à Plogonnec, prévoir un pique-nique.

Inscriptions auprès des animateurs de l'Espace jeunes au 02 98 91 14 21

Les infos, les horaires et le planning des activités proposées sont consultables sur le site : <http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes> avec possibilité de s'inscrire en ligne.

BASKET



L'association "Les Espoirs du Basket Quimper Cornouaille" propose depuis septembre aux enfants (filles et garçons) nés entre 2005 et 2009, un **entraînement de basket hebdomadaire** : le **mercredi** de 9h30 à 11h à la salle des sports sauf pendant les vacances scolaires. La séance est animée par Matthieu Crenn.

Il y a toujours possibilité de rejoindre le groupe.
Renseignements au **06 61 33 49 41**.



INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 1^{er} janvier : Messe à 10h30 à Gourlizon. Pas de messe, ni ADAL à Guengat

Dimanche 8 janvier : Fête de l'Epiphanie. Messe à 10h30 à Guengat.

Mardi 10 janvier : Rencontre mensuelle de l'équipe pastorale à 18h30 à la salle paroissiale de Guengat

Vendredi 13 janvier : Rencontre au sujet du nouvel aménagement pastoral à 10h à la salle paroissiale de Plonéis

Vendredi 20 janvier : Messe à la maison de retraite de Plogonnec à 14h45

Permanence de l'équipe baptême : **lundis 2, 9, 16, 23 et 30 janvier** au presbytère de Plogonnec de 10h à 11h.



DATES DES BAPTEMES EN 2017

Les baptêmes sont regroupés sur 2 paroisses de l'ensemble paroissial : Plogonnec et Guengat. Les dates, les horaires et les lieux sont déjà fixés.

Date	Lieu	Horaire
Dimanche 16 avril	Guengat	10h30
Samedi 29 avril	Plogonnec	11h00
Samedi 13 mai	Guengat	11h00
Samedi 27 mai	Guengat	11h00
Samedi 17 juin	Plogonnec	11h00
Dimanche 18 juin	Plogonnec	10h30 (grands enfants)
Samedi 15 juillet	Guengat	11h00
Samedi 29 juillet	Plogonnec	11h00
Samedi 12 août	Guengat	11h00
Dimanche 20 août	Plogonnec	10h30 ou 11h30
Dimanche 3 septembre	Guengat	10h 30 ou 11h30
Samedi 23 septembre	Plogonnec	11h00

Pour préparer le baptême d'un enfant habitant Guengat, voici la démarche à suivre :

- 1) Prendre contact avec Marie-Renée Le Berre au 02 98 55 62 84 ou Marie-France Maison au 02 98 91 18 19 ou 06 62 56 66 06
- 2) Inscrire l'enfant lors d'une permanence à Plonéis du 3 février au 30 juin, le vendredi de 18h à 19h à la salle paroissiale ou à Plogonnec du 6 février au 31 août, le lundi au presbytère de 10h à 11h. Avant et après ces dates, permanence à Plogonnec, le lundi de 10h à 11h.
- 3) Noter les dates des réunions collectives à la salle du Club de l'Amitié à Guengat, à 20h : les 17 mars, 21 avril, 2 juin et 21 juillet.
- 4) Tenir compte qu'il y aura une rencontre pour la préparation immédiate du baptême.

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Retour sur la fin de l'année 2016 :

Pour marquer les vacances de Noël et la fin de l'année, les animateurs de l'accueil périscolaire avaient organisé un goûter le jeudi 15 décembre au Pôle Enfance. Une quarantaine d'enfants étaient présents, un moment convivial partagé avec les parents, les bénévoles de l'aide aux devoirs, les instituteurs, les ATSEM de l'école et la municipalité.

Horaires Garderie et ALSH :

L'accueil périscolaire (garderie) est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires en journée, 1/2 journée avec ou sans repas de 7h30 à 19h.



Inscriptions et renseignements au **02 98 91 16 62** ou par mail : **alshguengat@ulamir-ebg.org**



P.M.I.

Mercredi 11 et 25 Janvier :
Permanence de la puéricultrice de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) au Pôle Enfance de 9h à 12h.

Renseignements au
02 98 76 25 14

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

(R.A.M.)

Activités pour les enfants et les assistantes maternelles (séances à 9h30 et à 10h30)

- jeudi 12 janvier : Atelier de jeux libres et galette des rois
- vendredi 20 et 27 janvier : Atelier de jeux libres

Vendredi 27 janvier : Accueil sur RDV de 13h30 à 16h30 pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles.

Pour **prendre RDV et pour tous renseignements**
Contacter Yvonne BEUZE ou Yannick COLLOCH :
Tél : 02 98 98 38 42 ou ram4pgl@caffinistere.cnafmail.fr

ECHAPPEE BELLE

Samedi 14 janvier :
Echappée belle de **10h à 12h** au Pôle Enfance, rue du Stade, pour les familles avec les enfants de moins de 3 ans.

DOYEN DE LA COMMUNE



Notre doyen, Monsieur **Jean MAZO** de Kerval nous a quittés le 21 novembre. Il était né le 6 mars 1924 à Guengat.

C'est avec le sourire et l'oeil vif qu'il avait accueilli le 13 mars les membres de la municipalité et du CCAS pour fêter **ses 92 ans** et durant presque 2 heures, il avait relaté avec humour et parfois de l'émotion, les moments forts de sa vie et de notre commune.

C'était pour la Commune une grande mémoire. Fin août, lors d'une petite visite, il avait beaucoup parlé de l'école de Guengat, cette école où il avait eu tant de plaisir à étudier !

ELECTIONS SYNDICALES DES TRES PETITES ENTREPRISES (TPE)

Si vous travaillez dans une entreprise de moins de 11 salariés ou êtes employé(e) à domicile, vous pouvez participer à l'élection TPE.

L'élection a lieu **du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017**.

Voter permet :

- de désigner le syndicat qui vous représentera pour les 4 prochaines années
- d'élire vos représentants en commission paritaire régionale interprofessionnelle
- d'élire vos conseillers prud'hommes.

Pour voter, vous avez 2 possibilités :

- **par Internet** : Munissez-vous des codes d'accès que vous avez reçu par courrier courant novembre, puis connectez-vous sur vote-election-tpe.travail.gouv.fr et laissez-vous guider. Le vote sera ouvert du 30 décembre 2016 à partir de 9 h au 13 janvier 2017 à 19 h. Si vous n'avez pas reçu le courrier d'information en septembre 2016 et/ou le courrier contenant le matériel de vote en décembre, connectez vous sur le site : <https://election-tpe.travail.gouv.fr/comment-voter> (en téléversant vos justificatifs d'identité et de domicile).

- **par courrier** : Courant décembre, vous avez dû recevoir un courrier avec votre matériel de vote : un bulletin de vote avec le nom des syndicats pour lesquels vous pouvez voter et une enveloppe T pré-affranchie. Sur le bulletin de vote, noircissez la case du syndicat pour lequel vous souhaitez voter. Puis glissez votre bulletin dans l'enveloppe T pré-affranchie. Et enfin, renvoyez l'enveloppe contenant votre bulletin, à partir du 30 décembre 2016 et jusqu'au 13 janvier 2017.

Pour plus d'information sur l'élection, une cellule d'assistance téléphonique est à votre disposition au **05.57.92.58.82**. La cellule d'assistance de l'élection est ouverte de 8h à 20h (heure métropolitaine) et du lundi au dimanche.

ÉLECTION SYNDICALE TPE

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017
Et jusqu'au 20 janvier 2017 pour l'Outre-Mer

SERVICE DE GARDE INFIRMIER - JANVIER 2017

Week-end du 31 Décembre 2016 et 1^{er} Janvier 2017

Cabinet du bourg : Catherine DIRER
07 63 92 18 68
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Week-end du 7 et 8 Janvier 2017

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Marie Christine KERIBIN
07 63 92 18 68

Week-end du 14 et 15 Janvier 2017

Cabinet du bourg : Nathalie VIGOUROUX
07 63 92 18 68
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Week-end du 21 et 22 Janvier 2017

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Lucie MOREAU
07 63 92 18 68

Week-end du 28 et 29 Janvier 2017

Cabinet du bourg : Corinne PLIQUET
07 63 92 18 68
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Week-end du 4 et 5 Février 2017

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Catherine DIRER
07 63 92 18 68

Médecins : le 15 ou le 112 (depuis un téléphone mobile)
Docteur BICHAT : 02 98 65 24 51

Pharmacie 3237

Ambulances du Nevet : 02 98 91 85 20

Marché des 4 Jeudis De 16h30 à 19h



Jeudi 5 janvier à partir de 16h30

- fruits et légumes
- vins, bières, cidres et jus de fruits
- poulets fermiers
- produits créoles
- pain bio
- saucissons
- café, thé
- produits d'entretien



jeudi de 16h30 à 19h sur l'espace
Louis Aleno de St Alouarn, derrière la
mairie

A VENDRE : Terrain à bâtir viabilisé de 890 m². Tél : 02 98 55 00 01

TOUS NOS VOEUX POUR 2017

TOUS NOS VOEUX POUR 2017

Directeur de la publication : Yves LE GUELAFF

Rédaction, Conception et Réalisation : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Commission communication, Matthieu CRENN, A.I.s.h., Espaces jeunes

Impression : ESAT de Ty Varlen 29710 LANDUDEC